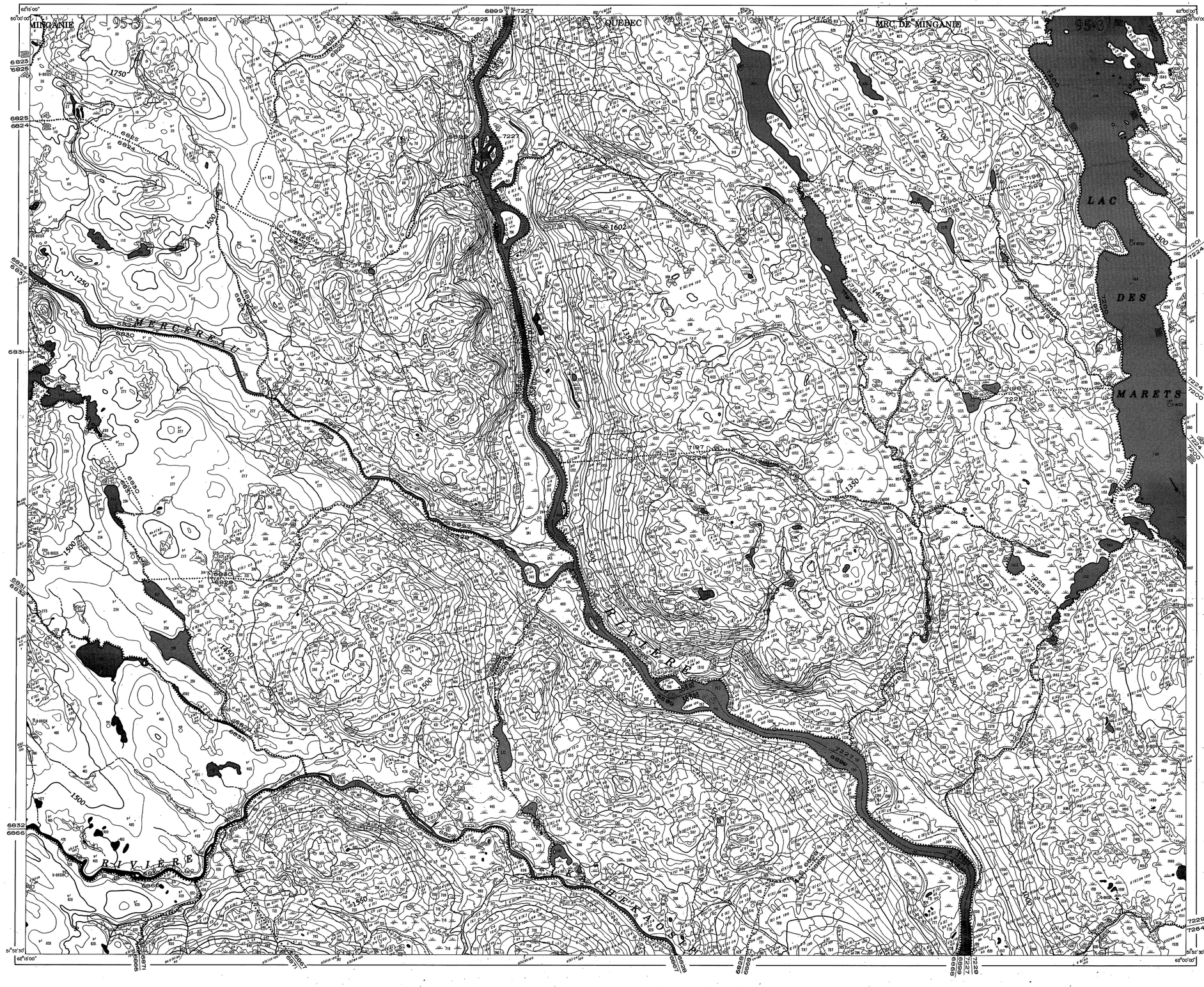

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à mélèze (laricin)	R (M)
— — à peuplier	R (Pe)
— — à bouleau	R (Bo)
— — (plantation)	R p
Pessière	S
— — (épinette noire et/ou frêne rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)	S (E)
— — à mélèze (laricin)	S (M)
— — à peuplier	S (Pe)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à sapin et/ou épinette	S (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	S p
— — (plantation d'épinette de Norvège)	S p
— — (plantation d'épinette noire)	S p
— — (plantation d'épinette rouge)	S p
Sapinière	F
— — à sapin et/ou épinette blanche (occupent plus de 75% de la portion résineuse)	F (S)
— — à frêne (noire)	F (G)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	F (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	F (Pb)
— — à pin rouge	F (Pr)
— — à pin gris	F (Pg)
— — à peuplier	F (Pe)
— — à mélèze	F (M)
— — (plantation de sapin baumier)	F b
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (Pr)
— — — avec pin rouge	Pr (Pr)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (M)
— — — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr p
Pinède à pin gris	Pg
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pg (Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (O)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec pin rouge	Pg (Pr)
— — — avec épinette noire et/ou pin rouge	Pg (E Pr)
— — — avec peuplier	Pg (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — Plantation de pin sylvestre	Pg p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse)	C (O)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — à pin rouge	C (Pr)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à peuplier	C (Pe)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation)	C p
Pruchière	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre)	Pr (O)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — à pin gris	Pr (Pg)
— — à pin rouge	Pr (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr p
Mélèzin	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portion résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M (Pb)
— — à pin gris	M (Pg)
— — à pin rouge	M (Pr)
— — à peuplier	M (Pe)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation d'épinette européenne)	M e
— — (plantation de mélèze japonais)	M j
— — (plantation de mélèze laricin)	M L p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F (Pg) (F)	F (Pg) (R)
— — — — avec pin blanc	F (Pb) (F)	F (Pb) (R)
— — — — avec pin rouge	F (Pr) (F)	F (Pr) (R)
— — — — avec épinette	F (S) (F)	F (S) (R)
— — — — avec mélèze	F (L) (F)	F (L) (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (E) (F)	F (E) (R)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	Bb (S)	Bb (S) (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E) (R)
— — — — avec pin blanc	Bb (Pb)	Bb (Pb) (R)
— — — — avec pin rouge	Bb (Pr)	Bb (Pr) (R)
— — — — avec pin gris	Bb (Pg)	Bb (Pg) (R)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	Bj (R)	Bj (R) (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F (Pb) (F)	F (Pb) (R)
— — — — avec pin rouge	F (Pr) (F)	F (Pr) (R)
Peupleraie avec sapin	Pe (S)	Pe (S) (R)
— — avec épinette	Pe (E)	Pe (E) (R)
— — avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (Pb) (R)
— — avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (Pr) (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E) (R)
— — avec mélèze	Pe (L)	Pe (L) (R)
Frênaie rouge (frênaie)	Fr (R)	Fr (R) (R)
Frênaie noire (frênaie)	Fn (F)	Fn (R) (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (R) (R)
— — — sur station hydro	M (F)	M (R) (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillu	F
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	F
— — d'essences	F
— — (plantation)	F p
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Bb
— — à bouleau jaune	Bb (Bj)
Peuplier	Pe
Frênaie rouge	Fr
Frênaie noire	Fn
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Fn (Bb)
— — à bouleau jaune	Fn (Bj)
— — à peuplier	Fn (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Fn (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Fn (F)
Plantation d'érable à sucre	Ds
— — avec bouleau jaune	Ds (Bj)
— — avec épinette noire	Ds (E)
— — de peuplier	Ds (Pe)
— — de peuplier hybride	Ds (Ph)
— — de frêne d'Amérique	Ds (F)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle au dondar	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	cv
Chablis partiel	ch
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	br

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche neuves: ⊖ 18.50 % ⊗ 9.4 99%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis total	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	ep
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
0 (sans)	0-30 ans
30 +	31-50 +
50 +	51-80 +
80 +	81-100 +
100 +	101-120 +
120 +	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (sans)	30-70 (sans)
80-30 +	30-80 +
80-50 +	50-80 +
100-50 +	50-100 +
100-60 +	60-100 +
120-70 +	70-120 +

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Presque dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 80 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 80 ans.

Vieilleux inéquienne: Presque dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre plus de 80 ans. Autres peuplements, majorité des tiges sont plus de 80 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 90 %	T
Extrême	91 et plus	E

Superficie minimale de pente: 1 ha

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2a	2b	3	4	5	6
A		A1	A2	A3	A4	A5	6
B	50%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: { BUR. D'ING. FOR.: / SIGNATURE:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: { BUR. D'ING. FOR.: / SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 (a) 70% C — sélection — classe de densité — classe de pente — classe d'âge — classe d'âge — groupe de l'origine — perturbation — origine — classe de hauteur — classe de densité — classe de densité — sous groupe d'essences — groupement d'essences — type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne: / Année de publication: / Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 95-3
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 2*
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 0.00 17 ps
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 35802*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97500
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 7229*
Région écologique: 126
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 1/1/90
Déclinaison magnétique: 26,° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

S.E. / S.O.	S.E. / S.O.	S.E. / S.O.
N.E. / N.O.	N.E. / N.O.	N.E. / N.O.
12-M-15	12-M-16	12-N-13
S.E. / S.O.	S.E. / S.O.	S.E. / S.O.
N.E. / N.O.	N.E. / N.O.	N.E. / N.O.
12-M-10	12-M-9	12-N-12

12 M/16 N. E.